

**COMITÉ DIRECTEUR****MANDAT**

- Déterminer les orientations du Consortium en matière de développement et d'utilisation des meilleures connaissances.
- S'assurer de la disponibilité des ressources requises pour mettre en œuvre les orientations.
- Veiller à la mise en œuvre du protocole d'entente et à l'élaboration de la stratégie de financement du Consortium.
- Faire le suivi financier du Consortium.
- Définir les différents statuts des membres et effectuer la nomination des nouveaux membres.

**COMPOSITION**

- PDG ou PDGA de chaque CISSS ou son représentant
- Deux cadres de chaque UNIVERSITÉ associés à la formation et à la recherche
- Coordonnateur du Consortium
- Professeur accompagnateur de l'UQAR

FRÉQUENCE DES RENCONTRES : 2x/année

**COMITÉ DE COORDINATION****MANDAT**

- Déterminer les principaux moyens de mise en œuvre des orientations du Comité directeur.
- Établir le plan de travail pour l'année.
- Contribuer à la détermination des besoins et des priorités en matière de connaissances.
- Établir et rendre disponible les ressources requises pour la captation des meilleures connaissances et la gestion du changement.
- En fonction d'un projet ciblé dans un établissement, pour le membre du comité de coordination de cet établissement, mettre en place le comité de pilotage et en assurer le suivi.
- Consulter au besoin les parties prenantes importantes stratégiques et tactiques dans l'organisation des services

**COMPOSITION**

- Hors cadre ou cadre supérieur de chaque CISSS, ou son représentant, responsable de l'organisation des services en première ligne ou de la performance de l'établissement
- Cadre de chaque UNIVERSITÉ, ou son représentant, associé à la formation et à la recherche
- Coordonnateur du Consortium
- Professeur-accompagnateur de chaque UNIVERSITÉ

FRÉQUENCE DES RENCONTRES : 4x/année

**COMITÉ DE SUIVI AU SEIN DES UNIVERSITÉS****MANDAT**

- Émettre des propositions pour le développement et la pérennité du Consortium au Comité directeur.
- Déterminer les principaux moyens requis à la mise en œuvre des orientations du Comité directeur au sein des UNIVERSITÉS.
- Établir et suivre le plan de travail pour l'année.
- Établir et rendre disponible les ressources requises pour le fonctionnement du Consortium.
- Consulter au besoin les parties prenantes importantes stratégiques et tactiques dans le déploiement des activités du Consortium.
- Contribuer au développement des partenariats.

**INSCRIPTION DANS LA STRUCTURE STRATÉGIQUE, TACTIQUE ET OPÉRATIONNELLE DES CISSS**

Chaque CISSS détermine les lieux dans sa propre structure ...

- où seront discutés les orientations du CISSS face au Consortium ;
- où seront arrêtés les moyens pour profiter pleinement de l'offre de services du Consortium ;
- et où seront définis de manière opérationnelle les changements souhaités.